



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COLOMBE LES VESOUL
du 13 novembre 2021**

Secrétaire de séance : Alyette JACQUES

Le compte-rendu du précédent conseil est adopté.

Groupement de commandes – Défibrillateurs

Patrick GOUX et Alyette JACQUES indiquent que les communes ont l'obligation d'installer un défibrillateur automatisé externe pour certains de leurs Etablissements Recevant du public (ERP) à compter du 01/01/2022.

La CC du Triangle Vert organise un groupement de commandes pour toutes les communes et bénéficierait d'une subvention de l'Etat de 45%.

Il est proposé de participer à ce groupement de commandes pour l'achat de 2 défibrillateurs (mairie-salle des fêtes et foot), sachant que le coût prévisionnel unitaire est de 2000€ HT.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0